

MENUISERIES EN FIN DE VIE RECYCLER EN BOUCLE FERMEE ET BENEFICIER D'UNE PRISE EN CHARGE : LES SOLUTIONS

GENERALITES

Dans le cadre de la REP PMCB, les éco-organismes organisent entre autres la collecte et le recyclage des déchets du bâtiment, dont les menuiseries en fin de vie. 3 EO pour le flux « Menuiseries vitrées » : Ecomaison, Valdelia et Valobat.

<u>Les consignes de collecte sélective et sécurisée</u> des menuiseries en fin de vie sont présentées à la <u>fiche FT50</u> (téléchargement libre depuis le site UFME.fr). Toutes les solutions présentées ci-dessous permettent de collecter dans un même contenant les menuiseries vitrées, quel que soit le matériau (acier, alu, bois, PVC...).

N'oubliez pas!

Quelle que soit la solution, les consignes pour la **collecte sélective, intègre et sécurisée** sont à respecter pour bénéficier de la **reprise sans frais**.

Les solutions opérationnelles proposées par les éco organismes peuvent être classées en 4 types :

Types de solutions	EO proposant ce type de solutions	Prérequis contractuel
Les Points d'apport volontaire ou point de reprise	ecomaison VALDELIA O Valobat	Aucun
Le dépôt direct au site de démantèlement	ecomaison	Un contrat est signé entre l'installateur
La reprise chez l'installateur	ecomaison VALDELIA Valobat	et l'EO
La reprise sur chantier	ecomaison VALDELIA OVAlobat	Un contrat est établi entre un acteur du chantier (selon les cas) et l'EO
La reprise par le fabricant	ecomaison VALDELIA O Valobat	Un contrat est signé entre le fabricant et l'EO auquel il adhère.

Lexique des abréviations utilisés dans ce document :

- EC : Eco-contributionEO : Eco-organisme
- FERVAM : Filière Engagée pour le Recyclage et
- VAlorisation des MenuiseriesGDD : Gestionnaire De Déchets

- MFV : Menuiserie en Fin de Vie
- PAV : Point d'Apport Volontaire
- REP PMCB : Responsabilité Élargie du Producteur Produits et Matériaux de la
 - Construction et du Bâtiment

LES PAV OU POINTS DE REPRISE

Un réseau de sites où il est possible de déposer les menuiseries en fin de vie est déployé sur le territoire français (chez les distributeurs, les déchèteries publiques...). Ils sont gérés par l'un des 3 éco-organismes.

L'installateur sélectionne le PAV où il souhaite déposer ses déchets, quel que soit l'EO qui le gère.

Principe

- •L'installateur dépose dans un point de reprise les menuiseries en fin de vie.
- •De préférence, préparer son dépôt via une interface de l'EO gestionnaire avant de venir sur le PAV (enregistrement possible chez le distributeur directement selon les cas)
- Respect des consignes de la collecte sélective, intègre et sécurisée, sinon pas de reprise. Les consignes pour bien déposer dans les contenants sont affichées au PAV.

Avantages

- Choix du PAV par l'installateur
- Possible présence de contenants dédiés aux autres flux de déchets PMCB (bois, plâtre, plastique...) au PAV

Points de vigilance

- Réaliser l'enregistrement préalable du dépôt > 1 tonne
- •Les conditions de reprise au PAV sont spécifiques au site : horaires (pas forcément compatibles avec ceux des équipes de pose), accès (volume du camion), création d'un compte client sans obligation d'achat...
- A noter : si le volume de déchets est trop important, l'accès à un point peut être refusé.
- •Le volume de MFV déposé ne peut pas excéder env. 10 menuiseries

Ce qui va changer

- •Depuis le 1er janvier 2025: **enregistrement préalable non obligatoire** pour les dépôts de **moins d'1 tonne**.
- Date non communiquée: guichet unique aux 3 EO pour la traçabilité

1. QUE DOIS-JE FAIRE POUR DEPOSER EN PAV?

- a. Identifier le PAV où vous souhaitez déposer vos déchets (de préférence, un point FERVAM pour garantir le recyclage en boucle fermée des menuiseries cf paragraphe 2)
- b. Créer votre espace entreprise auprès de l'EO qui gère ce PAV :

https://ourecycler.ecomaison.com/

https://batiment.valdelia.org/

https://www.valobat.fr/appli-valodepot/ ValoDépôt, existe en appli Mobile

- **c.** Préparer votre dépôt depuis votre espace entreprise (si moins d'une tonne, possible de faire l'enregistrement sur site directement) :
 - o Référencer le chantier
 - Organiser le dépôt des déchets : sélection du chantier, choix du flux de déchets & volume + autres infos selon
 EO
- d. Se rendre au PAV avec les documents justificatifs fournis via l'espace dédié de l'EO.

2. COMMENT UTILISER CETTE SOLUTION TOUT EN PRIVILEGIANT LE RECYCLAGE DES MENUISERIES EN BOUCLE FERMEE (FERVAM):

- → Identifier un PAV géré par un signataire FERVAM et y déposer vos menuiseries : https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site
 La reprise sans frais est :
 - o effective sur les PAV gérés par un éco-organisme,
 - o conditionnée à la collecte sélective et intègre.
- → S'il n'y a pas de PAV FERVAM à proximité de votre site : merci de nous en avertir. En attendant la mise en place d'un PAV boucle fermée, utilisez la cartographie des points de maillage agréés par un EO: https://ocabatiment.org/reseau-points-de-collecte/

L'APPORT DIRECT AU SITE DE DEMANTELEMENT

Description

Offre Chantier



l'entrepôt

o valobat

Service Reprise à

Principe

- L'installateur dépose les MFV directement au site du démanteleur référencé par l'EO.
- Respect des consignes de collecte
- Prise en charge des coûts du traitement.

Avantages

 Solution pour les entreprises n'ayant pas la place pour le contenant

Points de vigilance

 Modalité d'apport au site à définir avec le prestataire.

Ce qui va changer

Ouvert à tous

Cette offre correspond à la modalité 2 de l'offre chantiers Ecomaison.

S'enregistrer sur le site https://ourecycler.ecoma ison.com/ pour bénéficie de ce service.

Dépôt gratuit des MFV chez un démanteleur référencé par l'EO, le reste est à votre charge.

Les modalités d'apport sont à vérifier auprès du prestataire. Ouvert à tous Modalité Apport direct du service Reprise à l'entrepôt

Créer un compte « Entreprise du bâtiment » sur https://myvalobatoperations.valobat.fr/inscrip tion

Informer lors de l'entretien votre choix de la modalité 2 avec apport direct et indiquer le prestataire référencé par l'EO

Dépôt gratuit des MFV.

Les modalités d'apport sont à vérifier auprès du site de démantèlement retenu.

1. QUE FAIRE POUR UN APPORT DIRECT AU SITE DE DEMANTELEMENT ET UN RECYCLAGE EN BOUCLE FERMEE :

a. Via Ecomaison

• S'enregistrer sur le site https://ourecycler.ecomaison.com/ et privilégier un démanteleur FERVAM pour garantir la boucle fermée.

Pour plus d'informations : chantier.batiment@ecomaison.com

b. Via Valobat

- Se créer un compte « Entreprise du bâtiment » sur https://myvalobat-operations.valobat.fr/inscription
 - o Remplir le formulaire.
 - o Prendre rdv pour valider son éligibilité et valider la modalité.
- Lors du rendez-vous, sélectionner un démanteleur FERVAM parmi la liste des prestataires référencés Valobat (Plateforme de préparation et/ou Plateforme de massification).

Pour plus d'informations: 01 80 83 60 70 - https://www.valobat.fr/service-reprise-entrepot/

2. COMMENT IDENTIFIER LE(S) PRESTATAIRE(S) FERVAM DE VOTRE TERRITOIRE REFERENCE(S) PAR L'EO:

- **Se reporter à la cartographie** <a href="https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site et filtrer sur « Enlèvement en entreprise »
- · Sélectionner un prestataire, vérifier son attachement à un EO depuis les infos en ligne

LA REPRISE CHEZ L'INSTALLATEUR

Description

Circuits Entrepôts

REP PMCB: collecte menuiserie

Service Reprise à l'entrepôt

Principe

- Contenant mis à disposition sur le site de l'installateur
- Respect des consignes de tri et de collecte
- Demande de rotation gérée par l'installateur
- Prise en charge des coûts de traitement et, selon les cas ceux du contenant & rotation

 Contenant chez l'installateur : accès facilité et flexible pour les équipes

de pose

Maitrise de ce qui est déposé dans les contenants

Points de vigilance

Avantages

- Surface disponible sur site pour les contenants
- Uniquement pour les entreprises du bâtiment

Ce qui va changer

ecomaison

Ouvert à tous

Contrat entre l'installateur et Ecomaison.

L'installateur travaille avec le prestataire de déchets qu'il souhaite (ce dernier fournit un document annuel spécifiant que c'est recyclé - le transmettre à Ecomaison)

Pas de restriction sur les volumes de MFV.

Solution financière : forfait versé à l'installateur pour le traitement du déchet (à réception de la facture du GDD)

ß **VALDELIA**

Offre réservée à un installateur poseur sous 2 conditions:

- son fabricant de menuiserie est adhérent à Valdelia
- volume mini de MFV/an (env. 10 rotations/an)

Contrat entre l'installateur et Valdelia.

Valdelia prend en charge la mise à disposition du contenant, les rotations et le traitement.

🚹 valobat

Ouvert à tous Modalité « Grands Volumes » (plus de 500MFV/an): Contrat entre l'installateur et Valobat Contenants: chevalets (>500 MFV/an) ou bennes (>1200 MFV/an).

Contenants, rotations et traitement pris en charge par Valobat. Gestion des rotations : MyValobat.

Modalité « Petits volumes » (moins de 500MFV/an): contenant à la charge de l'entreprise. GDD choisi par le poseur. Forfait versé par Valobat au GDD pour la rotation et traitement. Gestion des rotations en direct avec le GDD.

1. QUE FAIRE POUR BENEFICIER DE LA REPRISE CHEZ L'INSTALLATEUR POUR UN RECYCLAGE EN BOUCLE **FERMEE:**

a. Via Ecomaison

- Signer un contrat avec Ecomaison
 - o Ecrire à pmcb@ecomaison.com pour demander à bénéficier de « Circuit Entrepôts »
 - o Un rdv est organisé pour expliquer le fonctionnement et vérifier votre éligibilité
- La gestion des déchets se fait avec le partenaire choisi par l'installateur : choisir un signataire FERVAM. Un engagement du prestataire pour le recyclage des déchets collectés est à fournir.
- Transmettre les factures pour la prise en charge par l'EO

Pour plus d'informations : pmcb@ecomaison.com

b. Via Valdelia

Contacter Valdelia (pmcb-operations@valdelia.org) et demander l'intervention d'un prestataire FERVAM

Via Valobat

- Créer un compte MyValobatOperateur et prendre rdv pour valider son éligibilité et la modalité :
 - o Se rendre https://myvalobat-operations.valobat.fr/inscription/compte Remplir le questionnaire et prendre rdv.
 - o Un rdv est organisé pour expliquer le fonctionnement et valider la modalité à retenir.
 - Grands Volumes: Informer Valobat du démanteleur FERVAM avec qui vous souhaitez travailler. Après signature du contrat, prendre un rdv avec le prestataire pour organiser la collecte sur votre site.
 - Petits Volumes : Informer Valobat et le GDD sélectionné du démanteleur FERVAM avec qui vous souhaitez travailler. Il est conseillé d'identifier son GDD en amont du rdv pour échanger notamment sur les modalités des rotations, lui indiquer votre choix d'un démanteleur FERVAM et coûts à charge.

Pour plus d'informations : operations@valobat.fr ou https://www.valobat.fr/service-reprise-entrepot/

2. COMMENT IDENTIFIER LE(s) PRESTATAIRE(s) FERVAM DE VOTRE TERRITOIRE REFERENCE(s) PAR L'EO:

→ Se reporter à la cartographie https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapportvolontaire-prestataires-chantier-et-site et filtrer sur « Enlèvement en entreprise ». Vérifier son affiliation EO.

LA REPRISE SUR CHANTIER

Description

Contenant mis à disposition sur chantier pour collecter les déchets triés

- Respect des consignes de collecte
- Prise en charge des coûts de traitement. La mise à disposition du contenant et rotations facturées ou prises en charge selon les cas

Avantages

Principe

 Contenant accessible à vos équipes directement sur le chantier

Points de vigilance

 Le poseur est responsable de ce qui est dans le contenant, y compris en cas de pollution par d'autres corps d'état (la reprise sans frais peut alors être refusée).

Ce qui va changer

Une étude est en cours pour définir l'impact en cas de prise en charge des rotations et/ou des contenants.

Possible changements à venir

Offre chantier



ecomaison

Modalité 1.

Réservé aux fabricants poseurs adhérents d'Ecomaison

Faire une demande à Ecomaison par téléphone ou mail pour bénéficier de ce contrat.

Ecomaison prend en charge le traitement.
Reste à charge la mise à disposition du contenant et la collecte.

Reprise chantier



VALDELIA

Réservé aux fabricants poseurs adhérents à Valdelia.

Le fabricant demande à Valdelia la mise à disposition d'un contenant sur chantier. La demande se fait par mail.

Minimum de volume: 2 bennes de 30m³ avec conditions de chargement spécifiques. Bennes, rotations et traitement pris en charge par Valdelia

Offre chantier



Ouvert à tous avec un compte MyValobatOper ateur

L'entreprise de travaux choisit un **GDD** parmi ceux **référencés** sur MyValobat.

Traitement pris en charge. Reste à charge: la mise à dispo des contenants et leurs rotations selon devis du GDD.

NB: il n'y a plus de volume mini sur le flux trié pour bénéficier de ce service.

${f 1.}\;\;{f Q}$ UE FAIRE POUR BENEFICIER DE LA REPRISE SUR CHANTIER AVEC UN RECYCLAGE EN BOUCLE FERMEE :

a. Via Ecomaison

 Modalité 1 : contacter votre éco-organisme et demander à ce que vos menuiseries soient adressées à un prestataire FERVAM. Contact : chantier.batiment@ecomaison.com

b. Via Valdelia

• Contacter votre EO et demander à ce que vos menuiseries soient adressées à un prestataire FERVAM. Contact : pmcb-operations@valdelia.org

c. Via Valobat

- L'entreprise de travaux va sur MyValobatOperateur (si elle n'a pas d'espace, créer un compte)
- Créer un chantier et l'enregistrer <u>avant de démarrer les travaux</u>.
- Sélectionner un gestionnaire de déchets (GDD) référencé dans la liste proposée (par lot ou pour l'ensemble des lots). Un GDD signataire FERVAM ou partenaire d'un démanteleur FERVAM est à privilégier pour garantir la boucle fermée Si le GDD souhaité n'est pas référencé, l'inviter depuis la plateforme pour que Valobat lui propose de se faire référencer.
- C'est le GDD qui gère les déclarations des flux auprès de l'EO

Pour plus d'informations: operations@valobat.fr - 01 80 83 60 70 - https://www.valobat.fr/reprise-chantier/

COMMENT IDENTIFIER LE(S) PRESTATAIRE(S) FERVAM DE VOTRE TERRITOIRE REFERENCE(S) PAR L'EO:

- **Se reporter à la cartographie** https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site et filtrer sur « Enlèvement sur chantier »
- Vérifier qu'il est référencé par l'EO que vous avez retenu depuis les informations de sa fiche

LA REPRISE PAR LE FABRICANT

Il s'agit ici de la reprise des déchets organisée par le fabricant proposée comme un service à ses clients selon des modalités définies par ses soins : modalité financière (prise en charge financière complète ou partielle) et organisationnelle (dépôt sur le site du fabricant ou collecte sur le site de son client, autre...)

Description

- Le fabricant organise la reprise des MFV auprès de ses clients.
 Plusieurs schémas sont déployés: reverse logistique, collecte chez l'installateur, apport chez le fabricant...
- Les MFV ainsi collectées doivent être recyclées.
- La traçabilité est gérée entre le fabricant et l'EO.

Avantages

Principe

- Le fabricant est aussi l'interlocuteur pour la gestion des MFV.
- Simplifie les démarches que vous pourriez avoir à faire auprès d'un EO pour une prestation similaire ou équivalente
- Couvre des besoins d'installateurs qui n'ont pas de solutions adaptées à proximité

Points de vigilance

 Selon les modalités retenues par votre fabricant

Ce qui va changer

RAS

Massification chez le fabricant



ecomaison

Offre qui nécessite un contrat entre le fabricant et Ecomaison.

Le fabricant organise un point de massification chez lui : ses clients viennent déposer leurs MFV.

La mise à disposition des contenants et le transport jusqu'au centre de démantèlement sont à la charge du fabricant, Ecomaison prend en charge le traitement.

REP PMCB : Collecte Menuiseries



Offre nécessitant un contrat entre le fabricant et Valdélia

Valdelia met des contenants (bennes de 20 à 30m³ ou chevalets):
Chez le fabricant (apport direct par l'installateur ou via la reverse logistique du fabricant)
Chez les clients du fabricant
Sous réserve de 10 rotations/an pour les bennes ou de 4 à 6 chevalets remplis par an

C'est le fabricant qui donne le listing de ses clients chez qui déposer des contenants.

Contrat Fabricant

🐧 valobat

Offre nécessitant un contrat entre le fabricant et Valobat

Chaque fabricant, organise pour ses clients, la reprise sans frais des MFV (reste à charge possible pour les rotations). Le fabricant peut soustraiter tout ou partie du processus de la collecte au recyclage des menuiseries.

Gestion des rotations selon les modalités proposées par le fabricant.

Déclarations des tonnages collectés par le fabricant via un formulaire mis à disposition par Valobat et la fourniture des documents de traçabilité

1. QUE FAIRE POUR BENEFICIER DE CETTE SOLUTION TOUT EN PRIVILEGIANT LE RECYCLAGE DES MENUISERIES EN BOUCLE FERMEE (FERVAM)?

Seul le fabricant peut décider de la mise en place de ce type de contrat, pour ses équipes et/ou ses clients. Le fabricant prend rdv avec son EO pour le mettre en place.

- → Avec Ecomaison : au moment de la signature du contrat, le fabricant précise qu'il souhaite un démanteleur FERVAM.

 Contact : : pmcb@ecomaison.com
- → Avec Valdelia: le fabricant doit se rapprocher de Valdelia pour demander l'intervention d'un prestataire FERVAM. Contact: pmcb-operations@valdelia.org
- → Avec Valobat :
 - Si le fabricant est FERVAM, il s'est engagé à mettre en œuvre le recyclage en boucle fermée et collabore avec des prestataires de collecte et de traitement FERVAM.
 - Si le fabricant n'est pas FERVAM, n'hésitez pas à le mettre en contact avec nous.

Contact: operations@valobat.fr

2. Comment identifier le(s) prestataire(s) FERVAM:

• **Se reporter à la cartographie** https://www.ufme.fr/le-developpement-durable/cartographie-fervam-points-dapport-volontaire-prestataires-chantier-et-site



92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX Tél. 01 47 17 69 37

Retrouvez-nous sur le site www.ufme.fr